



Lutte contre
l'effet de serre

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION

1

Plan climat territorial

Finalité

Agir, depuis l'agglomération nantaise, en faveur de la lutte contre l'effet de serre et anticiper le changement climatique.

Objectifs

- Structurer la connaissance sur la façon dont l'agglomération nantaise contribue à l'effet de serre et sur les impacts possibles du changement climatique à son échelle.
- Organiser la sensibilisation et la mobilisation des acteurs locaux autour de programmes d'actions co-portés.

Contexte

Le changement climatique est aujourd'hui largement vérifié au niveau mondial. Ce phénomène risque de modifier profondément nos paysages et nos cadres de vie dans le futur proche et le moyen terme (modes de déplacements, consommation d'énergie, ...). Avec le Plan Climat, Nantes Métropole cherche à limiter le phénomène d'effet de serre (passant par la réduction des émissions de gaz à effet de serre) et à anticiper les effets du changement climatique.

Action

Sur le premier volet, une étude en cours de finalisation, présentera les résultats de la production de CO₂ par l'agglomération nantaise (quantité et sources).

Elle devrait servir de base pour ouvrir le débat local sur le sujet, et organiser :

- Un programme d'actions co-porté dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat, de la gestion des espaces naturels et agricoles, des déplacements urbains, du traitement des déchets, de la santé, ...
- Un programme de coopération en réseau pour favoriser les échanges d'expériences et la recherche-développement.
- Un tableau de bord permettant de positionner l'agglomération sur le marché du CO₂.

Résultats attendus

2007 : définir un programme d'actions et un programme de coopération en réseau et élaborer le tableau de bord

- **Environnement** : baisse progressive des émissions de gaz à effet de serre par l'agglomération.
- **Gouvernance** : débats ouverts sur les choix de vie pour lutter contre l'effet de serre et le changement climatique ; solidarité internationale.
- **Responsabilisation et cohésion sociale** : intégration dans le plan climat territorial d'actions concernant les différents types d'acteurs.
- **Economie plurielle** : contribution à la promotion d'une nouvelle filière économique - cf. fiche « Développement des éco-technologies ».



Lutte contre
l'effet de serre

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION **Projet communautaire de l'énergie**

○ Finalité

Optimiser l'utilisation rationnelle de l'énergie et la maîtrise de la demande énergétique.

○ Objectifs

- Réguler les choix en matière d'énergie, engager des actions de maîtrise de la demande énergétique.
- Sensibiliser les consommateurs et les partenaires.
- Développer les sources de production d'énergies renouvelables pour atteindre un niveau de production significatif.
- Améliorer le cadre contractuel avec EDF – GDF (qualité de l'énergie, accès de tous à l'énergie, performance durable des réseaux de chaleur,...).

○ Contexte

En considérant les problèmes majeurs que sont l'augmentation du prix des hydrocarbures, l'interdépendance énergétique entre les Etats, etc., les choix énergétiques et les économies d'énergie constituent un enjeu fort.

A son échelle, Nantes Métropole a décidé de se doter d'une stratégie afin de promouvoir les économies d'énergie, une meilleure efficacité énergétique, ainsi qu'une meilleure utilisation des ressources énergétiques de l'agglomération, notamment via le développement des énergies renouvelables.

○ Action

Deux axes de travail peuvent se dégager pour élaborer un projet communautaire de l'énergie, contribuant au Plan Climat territorial, à savoir :

- Définir les missions et les moyens nécessaires pour que Nantes Métropole puisse mettre en œuvre la compétence énergie dont elle s'est dotée.
- Etablir un plan d'actions pluriannuel visant la rationalisation de la demande et l'offre énergétiques, la promotion des économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables (mobiliser les consommateurs ; jouer «l'exemplarité» à Nantes Métropole ; favoriser la recherche et l'initiative en termes «d'énergie durable», contribuant ainsi au développement de la filière des éco-technologies ; construire un dispositif opérationnel pour produire des énergies renouvelables, développer les réseaux de chaleur, ...).

○ Résultats attendus

2006 : délibérer sur le Plan Pluri-annuel d'Actions Energies, détenir un diagnostic et un programme de travail à horizon 2010

- **Environnement** : évolution des choix énergétiques ; baisse de l'intensité énergétique.
- **Gouvernance** : mobilisation des services communautaires (exemplarité) ; évolution des compétences.
- **Responsabilisation et cohésion sociale** : mise en place d'actions concernant tous les types de consommateurs.
- **Economie plurielle** : contribution à la promotion d'une nouvelle filière économique - cf. fiche «Développement des éco-technologies».



Lutte contre
l'effet de serre

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION



Développement des éco-technologies

Finalité

Structurer, au sein de l'agglomération nantaise, une filière des technologies environnementales créatrices de nouvelles activités et d'emplois.

Objectifs

- Connaître avec précision le potentiel de recherche et les actions de recherche-développement conduites dans le domaine des éco entreprises et des éco-technologies dans l'agglomération.
- Organiser les liens avec la formation professionnelle (initiale et continue) et favoriser la professionnalisation des artisans (notamment sur les techniques d'énergie solaire et thermique).
- Mettre en place la pépinière d'entreprises Ecotech.

Contexte

La crise pétrolière, la sauvegarde des écosystèmes et la lutte contre l'effet de serre imposent d'innover dans le domaine de la protection de l'environnement.

Nantes Métropole propose, en lien avec ses partenaires économiques (entreprises, acteurs de l'économie sociale et solidaire) de développer et faire connaître les activités dans le domaine de la dépollution, du traitement des déchets, des énergies renouvelables, des éco-produits,...

Action

Trois chantiers pourraient être ouverts, en lien étroit avec les autres territoires du réseau métropolitain Loire/Bretagne :

- Réaliser une étude sur les potentiels de recherche et de recherche-développement dans les éco technologies, en vue de structurer une véritable filière.
- Envisager avec le Conseil régional et les organisations professionnelles le dispositif de professionnalisation.
- Réaliser l'étude de faisabilité et lancer la construction de la pépinière d'entreprises Ecotech (Ile de Nantes), chargée de la promotion des éco technologies, de l'accueil des PME/PMI environnementales ; et faire preuve d'exemplarité en termes d'éco construction et d'éco fonctionnement.

Résultats attendus

Mi 2007 : rendu de l'étude sur les potentiels de recherche et de recherche développement dans les éco-technologies.

A 3 ans : proposition d'un dispositif de professionnalisation dans les éco-technologies ; démarrage de la construction d'Ecotech.

- **Gouvernance** : coopération locale accrue et optimisation des ressources ; image positive de l'agglomération.
- **Economie plurielle et cohésion sociale** : création de nouvelles sources d'activités et d'emplois, nouvelles compétences pour l'artisanat local.
- **Environnement** : développement des éco entreprises et des activités éco certifiées.



Lutte contre
l'effet de serre

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION



Eco-quartier/projets durables

○ Finalité

Proposer aux habitants de l'agglomération des quartiers et des projets d'aménagement intégrant les exigences du développement durable.

○ Objectifs

- Elaborer un référentiel pour la prise en compte du développement durable dans les actions de renouvellement urbain et périurbain (aménagement, construction et fonctionnement).
- Conduire quelques expérimentations, avant développement sur les opérations urbaines et périurbaines.

○ Contexte

Nantes Métropole souhaite que le développement durable soit au cœur des projets d'aménagement urbains et périurbains.

Pour cela, il s'agit de définir et d'introduire des critères sociaux, participatifs, culturels, économiques et environnementaux dans ses projets urbains, pour définir le niveau d'ambition et se doter à terme d'un référentiel commun à tous les aménageurs et opérateurs.

○ Action

Plusieurs projets d'aménagement peuvent aujourd'hui servir de site-tests pour passer en phase opérationnelle, et notamment l'île de Nantes, Malakoff-Pré Gauchet, Rives de Loire, les zones d'activité en projet, que Nantes Métropole souhaite exemplaires en termes de «durabilité».

La méthode suivante pourrait être proposée :

- Mobiliser un groupe témoin partenarial (proposant un panel représentatif des parties prenantes des projets).

- Relire les projets au regard du développement durable ; c'est-à-dire analyser collectivement comment ils intègrent (ou pourraient intégrer mieux) la «durabilité», identifier les atouts et les manques.
- Réaliser un référentiel, qui synthétise les questions à se poser et des pistes de solutions pour intégrer le développement durable dans les projets de renouvellement urbain et/ou périurbain conduit dans l'agglomération.
- Ajuster les cahiers des charges des opérations engagées et rédiger les recommandations permettant d'agir dès les études de préfiguration.
- Faire le bilan de la méthode de travail et des premiers résultats obtenus, avant systématisation.

○ Résultats attendus

Fin 2007 : détenir un référentiel de questionnement et les outils d'évaluation éco-quartier/projet durable.

- **Gouvernance** : concertation accrue ; responsabilisation des concepteurs, aménageurs, maîtres d'œuvre, gestionnaires des sites (y compris les habitants).
- **Cohésion sociale** : concertation accrue.
- **Environnement** : chantiers puis gestion «propres», utilisation d'éco-process et éco-produits, déplacements alternatifs à la voiture.
- **Economie plurielle** : prise en compte du «coût global» des opérations ; développement des services résidentiels.



Lutte contre
l'effet de serre

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION



Espace « mobilités et déplacements durables »

Finalité

Offrir, aux personnes qui vivent et/ou travaillent dans l'agglomération, des services «clef en main» pour les déplacements doux et les transports collectifs.

Objectifs

- Améliorer l'information et la sensibilisation du public.
- Valoriser et développer les initiatives en faveur des transports collectifs et des déplacements doux.

Contexte

Depuis de nombreuses années, la Communauté Urbaine de Nantes développe les transports en commun, et s'engage dans la promotion du vélo au sein de l'agglomération. Pourtant, le trajet individuel en voiture reste au cœur des habitudes. Embouteillages, contribution directe à l'effet de serre, ... les effets néfastes sont lourds, et il faudrait donc aujourd'hui parvenir à modifier nos comportements.

Outre les différents projets de développement des transports collectifs, Nantes Métropole propose de mettre progressivement en place, avec ses partenaires publics et privés, un dispositif d'informations et de services.

Action

L'espace «mobilités et déplacements durables» serait organisé, en lien étroit avec le Conseil Régional, le Conseil Général, la SNCF et l'ensemble des transporteurs comme un réseau d'acteurs et d'utilisateurs, de façon à :

- Mettre en place un système d'informations pour croiser l'offre de services et la demande en déplacements ; un ticket «déplacement» unique pour accès aux transports publics, à la location de vélos, au service de voitures partagées.
- Poursuivre, intensifier les campagnes institutionnelles de valorisation des initiatives.
- Réaliser un guide d'agglomération bisannuel «Place aux piétons et aux 2 roues».
- Promouvoir les nouveaux services mobilité (service d'autopartage en centre-ville de Nantes, site de covoiturage pour les déplacements domicile-travail, domicile-étude notamment).
- Engager une étude sur les transports courts de livraison de marchandises en ville.

Résultats attendus

Elaboration d'un système d'informations des modes de transport (transports publics, co-voiturage, autopartage, ...) ; existence d'un guide «place aux piétons et aux deux roues» ; évaluation des nouveaux services.

- **Gouvernance** : responsabilisation des prestataires et des usagers ; partage de moyens (ex. communication).
- **Cohésion sociale** : solidarité inter sociale (ex. co-voiturage).
- **Environnement** : lutte contre l'effet de serre et la pollution ; exemple de parcours «santé» au quotidien.
- **Economie plurielle** : meilleure solvabilité des services «mobilité» et des transports collectifs.



Protection
de l'environnement

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION



Plan de réduction des consommations de pesticides sur l'agglomération

○ Finalité

Fédérer, coordonner les initiatives publiques et privées visant à réduire les consommations des pesticides sur le territoire communautaire. Développer les initiatives alternatives au « tout chimique ».

○ Objectifs

- Développer les bonnes pratiques au sein des services de Nantes Métropole, des services communaux, en recherchant l'exemplarité des collectivités et en associant d'autres applicateurs (DDE, CG, SNCF...).
- Améliorer l'information et la sensibilisation du public.
- Associer à la démarche les revendeurs de produits phytosanitaires (jardineries, coopératives...).

○ Contexte

L'entretien des espaces publics a un impact certain sur l'environnement, via l'écoulement des eaux pluviales. Les molécules chimiques contenues dans les produits se retrouvent dans les masses d'eau et les milieux associés, mettant en danger la ressource en eau, bien vital.

Nantes Métropole et les collectivités locales présentes sur le territoire souhaitent mettre en place un programme de réduction des consommations et sensibiliser le public (vers 0% pesticides dans les espaces publics et les jardins).

○ Action

Les axes de travail proposés :

- A partir de l'état des lieux des consommations de désherbants, réalisés en 2005, mettre en place une charte de désherbage associant les services de Nantes Métropole, les communes et autres collectivités utilisatrices de produits avec des objectifs de réduction de consommations chiffrés. Travailler sur le « seuil d'acceptabilité » pour le public (présence de « mauvaises » herbes sur les espaces publics).
- Capitaliser les expériences innovantes sur les pratiques de désherbage, mais aussi sur l'utilisation des insecticides et des fongicides par le développement en autres de la lutte biologique à partir d'auxiliaires naturels (coccinelles...).
- Informer et sensibiliser le public sur les bonnes pratiques (guide, en lien avec Neptune).
- Etudier la faisabilité d'un guichet unique d'informations en direction du public (type espace info-énergie).
- Mettre en place un réseau d'acteurs pour suivre et évaluer les actions proposées.

○ Résultats attendus

Fin 2006 : Elaboration d'une charte visant à réduire significativement les consommations de produits phytosanitaires sur le territoire communautaire ; résultats de l'étude de faisabilité d'un guichet unique.

- **Environnement** : protection des ressources naturelles et en particulier de la qualité de l'eau.
- **Gouvernance** : échanges de bonnes pratiques, publiques et privées.



Protection
de l'environnement

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION 7

Vers une gestion partenariale des zones humides

○ Finalité

Assurer ensemble la préservation et le bon fonctionnement des zones humides de l'agglomération nantaise.

○ Objectifs

Impliquer et coordonner l'ensemble des acteurs intervenant dans l'entretien et la gestion des zones humides pour que chacun, dans son domaine, contribue directement à la prise en compte et à la préservation des zones humides :

- la profession agricole : dont l'activité professionnelle (élevage, fauche) assure simultanément source de revenus et ouverture des milieux.
- les syndicats de marais : entretien et restauration des réseaux hydrauliques essentiels à l'alimentation en eau.
- les associations de protection de l'environnement et organismes scientifiques : connaissance écologique des milieux et suivi de leur évolution.
- les collectivités locales : intervention directe (réseaux de promenade, programme Neptune, soutien à l'agriculture) et coordination du programme.
- les services de l'Etat : garant des aspects réglementaires (loi sur l'eau) et ressources financières (CAD, remboursement des exonérations taxes foncières).

○ Contexte

Les 9 500 hectares de zones humides de l'agglomération nantaise constituent le réservoir de la biodiversité, et jouent un rôle social (cadre de vie, santé locale, loisirs,...) et économique (production agricole) essentiel à l'équilibre du territoire.

C'est pourquoi Nantes Métropole et ses partenaires (Chambre d'Agriculture, associations, ...) souhaitent mettre en œuvre un programme de préservation.

○ Action

Nantes Métropole et ses partenaires – en premier lieu la Chambre d'Agriculture de Loire Atlantique – envisagent de mettre en œuvre le programme suivant :

- Connaître et reconnaître l'importance des zones humides sur les plans écologique, économique et social.
- Développer un programme d'actions opérationnel.
- Organiser sa mise en œuvre avec l'ensemble des partenaires.
- Suivre l'évolution des milieux humides et mesurer l'impact des actions engagées.

○ Résultats attendus

Fin 2006 : disposer d'un plan général d'actions et d'outils d'évaluation.

- **Environnement** : maintien et protection des zones humides, conservation de la biodiversité (faune, flore, habitats) et des paysages (trame bocagère)...
- **Cohésion sociale** : maintien d'une présence et d'une activité humaine, accueil d'activités de loisirs.
- **Economie plurielle** : maintien d'une activité professionnelle agricole.
- **Gouvernance** : mobilisation de nombreuses parties prenantes.



Lutte contre
l'effet de serre

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION



Conciliation des temps

Finalité

Mieux prendre en compte les temps sociaux de l'agglomération nantaise, afin d'améliorer la vie quotidienne des personnes qui y vivent et/ou y travaillent ; de faciliter l'accueil des visiteurs ; d'optimiser les ressources et les moyens disponibles.

Objectifs

- Mettre au débat local la question des «temps de la vie et de la ville».
- Tirer les enseignements des expériences étrangères et françaises dans le domaine du temps.
- Tester, à partir de quatre thèmes expérimentaux, des méthodes de travail et la pertinence d'une action spécifique sur les temps dans l'agglomération nantaise.
- Définir les modalités d'action pour diffuser les pratiques dans ce domaine, et étudier l'opportunité de la mise en place d'un Bureau des Temps (organisation et contenu).

Contexte

En quelques décennies, les rythmes de vie ont profondément changé. Jamais nous n'avons eu autant de temps devant nous, et pourtant il est souvent difficile de le vivre pleinement : nous créons tous ensemble des «heures de pointe», qui génèrent du stress, imposent des réponses techniques très coûteuses ; les salariés aux horaires décalés peinent à se déplacer en transports en commun, à faire garder leurs enfants ; ...
Nantes Métropole propose de réfléchir avec ses partenaires et les habitants, pour mieux connaître les différents rythmes de vie et les besoins des habitants et des acteurs locaux, chercher des solutions en termes d'horaires, de déplacements, de services de proximité, ...

Action

En prenant appui sur les différentes expériences européennes, Nantes Métropole propose de mener quatre études, en lien avec le projet urbain :

- La vie dans l'agglomération pour les salarié(e)s en horaires décalés.
- Les services publics communautaires et les besoins des usagers.
- Les activités périscolaires et la garde d'enfants.
- L'Université et l'école dans la ville.

Résultats attendus

Mi-2007 : Rendus des quatre études

- **Gouvernance** : participation effective des personnes concernées par les différentes études (salariés et leurs familles, usagers, représentants syndicaux, organisations patronales et/ou des institutions) ; réalisation de débats ouverts et élaboration de consensus.
- **Cohésion sociale** : identification de pistes pour faciliter l'organisation des temps de vie des personnes cibles et améliorer les services publics locaux.
- **Optimisation des moyens** : pistes pour lisser les flux de déplacements scolaires et universitaires dans l'agglomération ; proposition méthodologique, technique et financière pour la mise en place d'un Bureau des Temps.



Lutte contre
l'effet de serre

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION



Egalité des chances devant l'activité et l'emploi

Finalité

Lutter contre les discriminations et favoriser l'accès à l'activité et à l'emploi.

Objectifs

- Renforcer les chances d'accès à l'activité et à l'emploi pour des personnes devant faire face à des difficultés structurelles sur le marché du travail.
- Mettre au débat localement la question de la diversité culturelle et de discriminations face à l'emploi.
- Fédérer les acteurs publics et privés autour d'un diagnostic et d'objectifs communs.

Contexte

Dans l'agglomération, comme ailleurs en France, l'accès à l'activité et à l'emploi n'est pas acquis pour tous (habitants issus de l'immigration, personnes handicapées, licenciés économiques très spécialisés, personnes en difficulté sociale...). Nantes Métropole a un double rôle à jouer, en tant qu'employeur (Charte de la diversité culturelle, 6% de travailleurs handicapés, aide à l'orientation et à la professionnalisation,...), et en tant qu'animatrice des employeurs locaux (entreprises, institutions, associations).

Action

Cinq axes d'intervention sont identifiés :

- Réaliser un diagnostic partagé des discriminations et de l'égalité homme/femme face à l'activité et l'emploi dans l'agglomération nantaise, particulièrement dans le domaine de la diversité culturelle et de l'application de la Loi de 2005 dans les entreprises et les services publics.
- Organiser un Forum annuel de l'emploi, centré sur la mise en valeur des compétences des personnes en recherche d'activité, la présentation des dispositifs d'appui existants et des initiatives locales innovantes.

- Signer un engagement pluriannuel public/privé pour l'activité et l'emploi, intégrant notamment un volet «Charte de la diversité culturelle», un volet «Charte pour l'emploi des personnes handicapées» (visant des embauches, et des reclassements, des partenariats avec le milieu du handicap, ...), un volet femme entrepreneuse.
- Engager un travail local sur l'anticipation des mutations économiques, des besoins en compétences, et sur l'organisation d'une veille «amont» sur la vulnérabilité des PME/PMI.
- Accorder une vigilance particulière à l'égalité homme/femme dans l'accès à l'activité et l'emploi.

Résultats attendus

Fin 2006 : diagnostic ; signature de la Charte de la diversité culturelle par Nantes Métropole ; signature d'engagements territoriaux pour l'emploi des personnes handicapées et pour la diversité culturelle.

A 3 ans : réalisation de plusieurs forums d'emploi ; mise en place d'un outil de veille sur les mutations économiques.

- **Gouvernance** : participation effective des personnes concernées par les différentes études ; réalisation de débats ouverts et élaboration de consensus.
- **Cohésion sociale et économie plurielle** : évolution de la diversité culturelle et de la prise en compte du handicap ; enrichissement des équipes professionnelles ; renforcement de la viabilité économique des structures de l'insertion et du handicap.



Lutte contre
l'effet de serre

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION 10

Mobilisation de l'agglomération pour l'accueil des personnes seniors

○ Finalité

Mobiliser les ressources et anticiper les besoins des personnes retraitées et/ou âgées installées ou attendues dans l'agglomération.

○ Objectifs

- Partager la connaissance sur l'évolution des conditions de vie, des ressources et des besoins des personnes âgées et sur les dispositifs d'accueil déjà existants.
- Réaliser des projections démographiques sur la place des personnes seniors dans l'agglomération nantaise.
- Etablir deux ou trois scénarii de développement à 10 ans (apports et besoins).

○ Contexte

Du fait du vieillissement de la population et de l'installation probable de nombreuses personnes âgées sur le territoire, le nombre de seniors va augmenter dans l'agglomération dans les années à venir. Ce sont autant de ressources (humaines, économiques, militantes, ...) que de besoins (services de proximité, assistance,...) qui sont à envisager pour accueillir les personnes seniors. Nantes Métropole propose donc de réaliser, en lien avec les communes, les autres institutions compétentes et le monde associatif, une étude prospective pour anticiper les besoins, les impacts économiques et sociaux, et l'organisation d'une véritable agglomération intergénérationnelle.

○ Action

A partir des travaux déjà disponibles, deux questions pourraient être approfondies pour que Nantes Métropole oriente ses politiques dans les domaines de compétences qui sont les siens et mette en avant des pistes concrètes :

- Quelles sont les évolutions démographiques et sociologiques prévisibles à échéance 10/15 ans dans l'agglomération, et quelle sera la place prévisionnelle des personnes âgées, démunies ou non, au sein de la population ?
- Quelles ont été les grandes évolutions en termes de style de vie des personnes âgées au cours des deux dernières décennies et quels sont les apports/attentes que l'agglomération peut envisager dans les années à venir ?

Il s'agirait de réaliser une étude action en synthétisant les données existantes, en associant les acteurs locaux et en interrogeant des personnes âgées issues du territoire et/ou nouvellement implantées.

○ Résultats attendus

Tenue de réunions de proximité ; résultats de l'étude action ; avoir organisé la saisine du Conseil de développement.

- **Gouvernance et cohésion sociale** : mise au débat du thème de l'intergénérationnel ; meilleure intégration des besoins/aspirations des personnes âgées et des dynamiques intergénérationnelles dans les politiques communautaires.
- **Economie plurielle** : diversification des services aux personnes âgées (– cf. fiche « Services résidentiels, filière économique d'intérêt collectif ») et les échanges intergénérationnels non marchands.



Lutte contre
l'effet de serre

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION 11

Handi-«cap» pour l'agglomération nantaise

○ Finalité

Faire de l'agglomération nantaise un lieu de vie et de tourisme exemplaire pour les personnes en situation de handicaps.

○ Objectifs

- Approfondir le diagnostic partagé sur les «points forts» et les «points noirs» actuels en termes d'accessibilité dans l'agglomération (espaces publics, services publics, accompagnement, ...).
- Tirer les enseignements d'autres expériences conduites dans ce sens en France et à l'étranger.
- Définir les cadres d'une démarche de progrès pluriannuelle volontariste pour changer le regard sur le handicap, et faire du Handi-«cap» un projet collectivement porté.

○ Contexte

Une personne handicapée, qu'elle soit en fauteuil roulant, non voyante, mal entendante, en difficulté intellectuelle ou mentale, doit faire face à des obstacles particuliers dans la vie quotidienne (accès aux loisirs, à l'école, au travail, ...) et pour faire reconnaître leurs apports dans la société. Avec l'aide des associations, les Communes et la Communauté Urbaine intègrent progressivement leurs besoins dans les projets d'aménagement, les services publics, ...
Nantes Métropole souhaite aller plus loin en prenant en compte tous les handicaps, en valorisant les compétences de chacun, et en décloisonnant les réponses apportées.

○ Action

L'adoption de la Loi de février 2005 permettra de bénéficier d'un lieu d'échanges, la Commission intercommunale d'accessibilité. Quatre axes de travail seraient envisagés en lien étroit avec cette future commission :

- Réaliser un état des lieux partenarial du handicap au quotidien dans l'agglomération (pour les résidents et les touristes).
- Repérer des expériences publiques ou privées significatives, notamment dans le domaine des services d'accompagnement.
- Cibler quelques engagements communautaires forts.
- Proposer une formation pluri institutionnelle pour les décideurs et les agents du service public, afin de faire évoluer les regards et de veiller à l'évolution des besoins.

○ Résultats attendus

Fin 2007 : Existence d'un diagnostic argumenté, d'une expérience formation (pluri acteurs), d'un programme à échéance 4/6 ans.

- **Gouvernance** : participation de toutes les parties prenantes ; connaissance partagée ; mobilisation sur objectifs cibles.
- **Cohésion sociale** : reconnaissance de la valeur «handicap» ; valorisation de l'existant ; intégration du réflexe Handi-«cap» dans tous les projets communautaires.



Lutte contre
l'effet de serre

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION 12

Ateliers de la densité urbaine

Finalité

Rendre compréhensible et acceptable par tous la densification urbaine.

Objectifs

- Organiser un débat local sur les raisons, les possibilités et les contraintes de la densification urbaine.
- Définir des «règles du jeu» acceptables pour le plus grand nombre et organiser leur évaluation dans la durée.

Contexte

Depuis quelques années, Nantes Métropole a fait le choix de densifier son territoire (recentrer les constructions de logement sur les pôles de vie déjà existants, proposer de nouveaux types de logements collectifs, qualifier toujours plus l'espace public, ...), afin de moins consommer d'espace et de ressources, de lutter contre une certaine ségrégation sociale, de limiter le nombre de déplacements, etc.

Nantes Métropole souhaite aujourd'hui réaliser un travail de sensibilisation et de concertation auprès de ses habitants, pour mieux comprendre les habitudes de vie et la culture de chacun, pour faire évoluer les pratiques et s'investir dans un projet partagé par tous.

Action

Les Ateliers permettraient de :

- Recueillir les avis, vécus, craintes et attendus des participants par rapport au principe de la «densité urbaine».
- Cerner les éventuels désaccords et construire une base d'argumentaires partagés.
- Partager quelques expériences françaises ou étrangères concluantes (en termes d'habitat, d'espaces publics, de services et d'accès de tous au logement, gestion de la question foncière) et tirer les enseignements de quelques échecs.
- Proposer les cahiers des charges de quelques nouvelles «formes urbaines humaines et durables» à expérimenter dans l'agglomération, et anticiper les critères d'évaluation.

Mis en place pour une durée expérimentale de 6 mois environ, les «Ateliers de la densité urbaine» pourraient ensuite être recomposés régulièrement, notamment pour réaliser les premières évaluations des mises en œuvre d'habitat «plus dense».

Résultats attendus

La tenue des ateliers et l'existence d'un cahier des charges «formes urbaines humaines et durables».

- **Gouvernance et cohésion sociale** : mobilisation effective des différents types de parties prenantes ; réalisation de débats ouverts, élaboration d'un projet partagé et de son système d'évaluation.
- **Environnement et optimisation des moyens** : solutions d'habitats plus économes en ressources (surface, énergie, déplacements, ...).
- **Précaution et réversibilité** : identification des risques d'effets de seuil.



Lutte contre
l'effet de serre

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION Pour une industrie locale durable

Finalité

Faire du développement de l'industrie de l'agglomération nantaise un projet partagé.

Objectifs

- Organiser le débat local sur les enjeux de l'industrie du XXI^e siècle.
- Coproduire une Charte de coopération pour une industrie locale durable à l'échelle de Nantes/St Nazaire (en lien avec les autres territoires du Réseau métropolitain Grand Ouest).
- Etudier la faisabilité de la création d'un groupement local d'écologie industrielle.

Contexte

Le territoire de Nantes-Saint Nazaire est marqué par une longue histoire industrielle, et cette vocation se confirme et se confirmera dans les années futures. L'enjeu, c'est que son développement se fasse le plus en harmonie possible avec le territoire. Car si elle génère des richesses, l'industrie génère aussi parfois des effets négatifs (pollution, bruit, ...) à concilier avec la demande citoyenne et les exigences de haute qualité de vie que défend l'agglomération nantaise.

Pour assurer la meilleure compatibilité possible industrie et vie locale, les entreprises avancent dans le sens d'une réduction des nuisances.

Nantes Métropole propose aujourd'hui d'élaborer un Schéma directeur des sites et des activités industriels, outil d'aide à la décision pour l'implantation, le développement et le suivi de l'activité industrielle. Ce schéma donnera lieu à débat avec l'ensemble des parties prenantes locales.

Action

Cela supposerait de :

- Débattre et de rendre lisible un référentiel «qualité durable», précisant les attendus en termes de responsabilité sociale et environnementale, de solidarité économique locale, ... des industries accueillies.
- Organiser l'implantation et le développement des entreprises industrielles, en intégrant la notion de responsabilité à moyen et long terme.
- Développer les pratiques d'écologie industrielle entre les entreprises, et entre les entreprises et le territoire.
- Poursuivre le développement du tourisme industriel, comme l'un des supports de promotion de l'agglomération.

Résultats attendus

Adoption du Schéma directeur des sites et activités industrielles, signature d'une Charte de développement industriel par l'ensemble des communes de l'agglomération.

Avoir organisé des séances de mobilisation des acteurs et des habitants.

- **Environnement, économie plurielle et cohésion sociale** : l'existence d'un accord local largement porté pour soutenir le développement des activités et emplois industriels et les qualifier dans le sens du développement durable.
- **Gouvernance et prévention des risques** : une bonne lisibilité du projet et des outils d'évaluation.



Lutte contre
l'effet de serre

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION 14

Services résidentiels, filière économique d'intérêt collectif

○ Finalité

Organiser localement les services résidentiels comme une véritable filière économique d'intérêt collectif, créatrice de richesses et d'emplois.

○ Objectifs

- Rapprocher l'offre et la demande et élargir l'offre dans le domaine des services résidentiels.
- Organiser la coopération «public/privé» nécessaire au développement du secteur.
- Renforcer les dispositifs de professionnalisation et de solvabilité des activités.
- Veiller à l'amélioration des conditions de travail des salariés de cette filière.

○ Contexte

L'attractivité de l'agglomération nantaise est confortée par une offre étendue de services de proximité (relatifs à la santé, à la famille, d'appui à la vie quotidienne, liés aux loisirs et à la consommation,...). La transformation des modes de vie et la croissance démographique prévue sur le territoire métropolitain devraient accroître fortement les besoins dans ce domaine. Nantes Métropole propose donc d'organiser ce secteur comme une véritable filière économique en identifiant les services résidentiels prioritaires et en soutenant la création et la coordination des services résidentiels de l'agglomération.

○ Action

Quatre axes de travail seraient proposés pour la création, dans une logique de coopération public/privé, d'une filière des services résidentiels :

- Etablir le référentiel des services résidentiels à développer prioritairement dans l'agglomération.

- Renforcer l'offre «création/développement», en ouvrant toutes les mesures d'aide à l'implantation d'entreprises (pépinières, financements, ...) à la filière des services de proximité (cf. décision de la Région des Pays de Loire), et en les coordonnant avec les dispositifs d'accompagnement de l'économie sociale et solidaire.
- Organiser une coordination des services résidentiels, permettant de mutualiser les moyens et les offres (numéro vert, professionnalisation des salariés, ...).
- Mettre en place un système d'évaluation partagé par toutes les parties prenantes (intégrant la viabilité économique, la plus-value sociale et environnementale de la filière - pour les usagers et les salariés), c'est-à-dire la prise en compte de la «compétitivité durable».

○ Résultats attendus

- Fin 2006 : disposer d'un plan général d'actions et d'outils d'évaluation.
- **Gouvernance** : coordination entre toutes les parties prenantes.
 - **Cohésion sociale et économie plurielle** : développement des activités et des emplois.
 - **Optimisation des moyens publics et privés.**



Lutte contre
l'effet de serre

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION



Vers un pôle international en commerce éthique et équitable

Finalité

Faire de l'agglomération nantaise un site phare pour le développement du commerce international éthique et équitable.

Objectifs

- Recenser les données sur l'évolution actuelle et à venir de la consommation en France et à l'échelle internationale.
- Mobiliser les acteurs locaux et régionaux, les partenaires européens et internationaux de l'agglomération nantaise, pour mesurer l'importance actuelle de la filière et les engagements possibles.

et si confirmation de l'intérêt du sujet pour l'agglomération :

- Proposer les cadres de développement du Pôle à horizon 5 ans (en lien avec les projets déjà en cours).

Contexte

Le commerce éthique et équitable promeut des produits et des services qui préservent l'environnement, garantissent la Responsabilité Sociale des entreprises qui les diffusent, et de nouvelles relations entre producteurs et consommateurs. L'agglomération bénéficie de plusieurs atouts dans ce domaine, à savoir : des acteurs engagés, des équipes de recherche, un intérêt grandissant de la part de la population, ... Nantes Métropole propose d'étudier la création d'un site d'accueil pour les opérateurs nationaux et internationaux engagés dans le commerce éthique et/ou équitable, de ressources pour les groupements de consommateurs, de recherche, de rencontres et d'échanges sur le développement de ce commerce.

Action

Le pôle envisagé dans un esprit de partenariat public/privé pourrait ainsi proposer :

- Un lieu d'information, de mutualisation et de « vitrine » pour les promoteurs et les diffuseurs du commerce éthique et équitable.
- Un lieu ressource pour les entreprises locales souhaitant entrer dans les filières du commerce éthique et équitable.
- Un espace de coopération entre acteurs économiques, associatifs et chercheurs sur les nouvelles formes de mondialisation économique « plus responsables » et de consommation.
- Un lieu de rendez-vous internationaux réguliers.
- Un site ressource à vocation internationale.

Résultats attendus

Mi 2007 : rendu de l'étude de faisabilité.

- **Economie plurielle** : co-production d'un projet en faveur de nouvelles formes de consommation ; émergence d'un pôle d'innovation économique éthique (création de revenus, d'emplois, ...).
- **Cohésion sociale et gouvernance** : participation à la solidarité Nord/Sud, à la responsabilisation des producteurs, des distributeurs et des consommateurs.
- **Environnement** : aide au développement des éco-produits et éco-techniques.
- **Optimisation des moyens** : partenariat public/privé ; renforcement des projets existants ; mise en valeur des spécificités locales.



Lutte contre
l'effet de serre

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION 16

Commande publique et développement durable à Nantes Métropole

Finalité

Permettre à Nantes Métropole de se positionner comme une consommatrice responsable et faire preuve d'exemplarité dans ses pratiques d'achats.

Objectifs

- Rendre plus lisible la commande publique de Nantes Métropole.
- Systématiser les exigences environnementales, participatives et sociales dans les actes économiques de la Communauté Urbaine (achats de fournitures, de prestations ou de travaux).
- Développer des coopérations avec les filières économiques locales pour les soutenir dans la prise en compte de ces nouvelles exigences.

Contexte

Nantes Métropole, en tant que collectivité locale, joue un rôle économique majeur, en raison des budgets qu'elle gère, des achats qu'elle réalise, et des impacts qu'elle génère sur les filières économiques locales.

Nantes Métropole se propose d'intégrer dans ses marchés et ses achats des exigences sociales, environnementales.

Action

Il s'agirait dans le cadre de l'action témoin de :

- Tracer un état des lieux des consommations et des coûts investissement/fonctionnement (situation actuelle et prospective à 5/7 ans).
- Former les acheteurs de Nantes Métropole (en partenariat éventuel avec les communes) et la Commission d'Appel d'Offres à une démarche globale «commande publique responsable» (action très en amont, conditions d'exécution, critères de sélection, marchés réservés, coût global, ...).

- Participer aux échanges au sein des réseaux de collectivités (Réseau Grand Ouest, réseau Agendas 21 d'Agglomération, ...), et notamment de l'expérience globale en cours au sein de la Ville de Nantes.
- Conduire, en lien étroit avec les filières professionnelles concernées, quelques expérimentations spécifiques (à ajouter à celle de l'achat d'écoproduits – cf. action «Eco-gestes au sein de Nantes Métropole»).
- Définir un programme communautaire pour la période 2008/2014.

Résultats attendus

A 3 ans : état des lieux des consommations et des coûts investissement/fonctionnement ; s'être inscrit dans le réseau Grand Ouest «commande publique et développement durable» ; avoir conduit des expérimentations sur des achats.

- **Gouvernance** : partage d'une méthodologie commune au sein des services ; communication grand public sur les choix économiques de la collectivité.
- **Cohésion sociale et économie plurielle** : % d'insertion obtenu dans les marchés informatiques ou de nettoyage ; % de consommation de quelques produits éthiques cibles.
- **Environnement** : % de part des écoproduits dans les achats de la collectivité.



Lutte contre
l'effet de serre

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION 17 Les déchets : de nouvelles ressources à maîtriser

Finalité

Limiter l'utilisation de matières premières non renouvelables en favorisant le développement de la valorisation de nos déchets qui ne seront plus traités comme des rebus mais deviendraient des ressources tout en favorisant la protection de l'environnement et le gel de surfaces.

Objectifs

- Rendre plus lisible et partager les objectifs d'évolution des modes de gestion des déchets, faire mieux accepter l'évolution des contraintes pour les usagers et les installations de traitement-transformation (syndrome NIMBY).
- Disposer d'une vision globale de la gestion des déchets, des évolutions, prioriser les actions en fonction de leur impact environnemental et de leur impact financier.
- Mobiliser les usagers et les professionnels autour d'une gestion individuelle plus responsable de ses déchets au niveau de chaque foyer ou entreprise.

Contexte

Depuis quelques années, des progrès ont été accomplis dans le traitement des déchets de la métropole nantaise.

Nantes Métropole souhaite aujourd'hui renforcer son engagement à la fois dans la réduction des déchets à la source, mais aussi dans leur valorisation (pour la production d'énergie, de compost, de biogaz, le réemploi, ...).

Action

Des études d'opportunité et de faisabilité, au regard du développement durable, doivent être envisagées afin de développer la valorisation des déchets :

- Pour la production d'énergie (incinération avec réseau de chaleur à consolider).

- Pour la production de biogaz et de compost (compostage à domicile, en partenariat avec des agriculteurs, industriel avec des collectes de biodéchets).
- Par recyclage et régénération des emballages, du papier, du bois, des filières spécifiques (pneu, DEEE etc.).

Ces pistes d'actions qui permettraient de mettre en place un schéma communautaire de valorisation des déchets, auquel seront associés les usagers.

Résultats attendus

A 3 ans : élaboration de l'étude de faisabilité.

- **Environnement** : participation à la limitation de l'utilisation de matières non renouvelables, diversification des modes de traitement visant à diminuer les installations de traitement des déchets sans valorisation et l'impact des rejets dans l'environnement.
- **Gouvernance** : partage des objectifs pour une meilleure adhésion et réussite des actions qui nécessitent la participation individuelle et l'acceptation des installations d'initiatives privées ou publiques tant de la part des habitants que des entreprises.
- **Cohésion sociale** : concerne tous les citoyens et les professionnels, création d'emplois.
- **Economie plurielle** : contribution à la mise en place de nouvelles filières économiques, évolution vers des modes de gestion plus favorables à l'environnement dans un souci d'optimisation financière.



Lutte contre
l'effet de serre

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION 18

Animation du « réseau d'agglomération Agendas 21 »

○ Finalité

Créer une dynamique d'agglomération et coordonner entre elles les démarches de développement durable conduites par les Collectivités du territoire.

○ Objectifs

- Partager et capitaliser les expériences entre les Collectivités de l'agglomération engagées dans des démarches de développement durable.
- Mutualiser les pratiques sur des thèmes clefs.
- Mettre en cohérence et rendre lisibles les actions publiques durables conduites au niveau communal et intercommunal dans l'agglomération nantaise.
- Mutualiser et faciliter les liens avec les réseaux régionaux, nationaux et internationaux du développement durable.

○ Contexte

Les communes de l'agglomération se mobilisent de manière significative pour le développement durable. Nombre d'entre elles se sont engagées dans un Agenda 21.

Dans ce contexte, la démarche communautaire doit permettre de faciliter les échanges de pratiques entre les Communes et d'assurer une cohérence d'ensemble.

○ Action

L'idée d'un «réseau d'agglomération Agendas 21» a été lancée dès la fin 2004, et plusieurs rencontres ont déjà eu lieu entre les Collectivités volontaires.

Un premier «état des lieux» a été réalisé par la Mission Environnement de Nantes Métropole et une base de données partagée est en cours de réalisation (fiche de personnes ressources, fiches d'expériences, ...).

Il est proposé d'organiser désormais des travaux plus réguliers autour des trois pistes de travail retenues comme prioritaires : commande publique en termes de développement durable, évaluation au regard du développement durable, déplacements et mobilité ; mais aussi pour permettre des rencontres entre les agents opérationnels (ex. équipes techniques mobilisées autour de la réduction de la consommation des produits phytosanitaires).

Le réseau d'agglomération, qui devrait rester souple, travaillerait en lien avec les autres réseaux de collectivités (ex. Réseau Grand Ouest «commande publique responsable» ...), et pourrait éventuellement s'élargir à terme aux acteurs locaux porteurs d'Agendas 21 au sein de leur propre organisation (ex. entreprises, associations, ...).

○ Résultats attendus

Fin 2006 : produire un document commun «agglomération nantaise et développement durable» pour les Assises nationales du développement durable ; avoir réalisé un atelier sur les thèmes prioritaires ; arrêter un calendrier 2007/2008.

- **Gouvernance** : coopération intercommunale, mise en cohérence des actions et des informations et communication conjointe vers les habitants et les partenaires du territoire.
- **Cohésion sociale** : mobilisation conjointe des Elus et des agents des différentes collectivités.
- **Optimisation des moyens/transversalité** : partage d'outils et transfert méthodologique entre les Collectivités (et leurs partenaires).



Lutte contre
l'effet de serre

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION



Formation des acteurs locaux au développement durable appliqué

Finalité

Proposer des supports de sensibilisation et de formation pour mettre en pratique le développement durable (citoyens, salariés, Elus, ...).

Objectifs

- Recenser l'existant en termes d'offre de sensibilisation, d'éducation et de formation appliquée en développement durable.
- Compléter les dispositifs pour répondre à la diversité des publics (élèves, résidents, professionnels, décideurs, ...) et organiser la diffusion des informations.

Contexte

Le développement durable implique l'adoption de nouvelles techniques, de nouveaux réflexes, et de créer des partenariats avec tous les acteurs engagés.

Il existe donc un réel besoin en termes de sensibilisation et de formation au développement durable.

Même si l'agglomération compte de nombreuses initiatives dans ce domaine, Nantes Métropole souhaite aujourd'hui favoriser une «culture commune» locale et répondre parallèlement à des besoins très spécifiques.

Action

Trois axes de travail peuvent être proposés :

- Recenser l'existant et les projets annoncés (tous publics et type de contenus compris) au niveau de l'agglomération (en faisant le lien avec l'offre proposée dans les réseaux).
- Coordonner et diffuser les informations.
- Identifier quelques axes prioritaires (en termes de publics et/ou de contenu), approfondir les besoins et organiser un programme triennal, renouvelable après évaluation et ajustement collectifs.

Résultats attendus

Fin 2007 : disposer d'une plaquette d'information sur les formations en développement durable dans l'agglomération ; disposer d'un programme triennal.

- **Gouvernance et optimisation des moyens** : meilleure lisibilité de l'offre existante et mutualisation de moyens entre acteurs ; évolution des comportements individuels et collectifs.
- **Cohésion sociale** : création d'une «culture commune locale» en termes de développement durable ; accès de tous à la sensibilisation/formation.
- **Economie plurielle** : qualification des professionnels ; échanges et augmentation des compétences locales.



Lutte contre
l'effet de serre

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION 20

Eco-gestes au sein de Nantes Métropole

Finalité

Permettre à Nantes Métropole de faire preuve d'exemplarité environnementale dans ses pratiques quotidiennes.

Objectifs

- Réduire de façon significative les flux en eau et en énergies au sein de Nantes Métropole.
- Développer l'usage des éco-produits d'entretien dans la Collectivité.
- Systématiser l'usage du papier recyclé et des encres recyclables dans les actes administratifs.

Contexte

Les pratiques quotidiennes qu'elles soient professionnelles ou personnelles permettent d'agir dans le sens du développement durable.

Les Elus et les agents de Nantes Métropole souhaitent s'engager, afin d'atténuer les impacts de la Collectivité sur l'environnement, en réduisant les consommations en eau et en énergies, en limitant les déchets et en organisant leur mise en filière de recyclage ou de réemploi, en utilisant par exemple des éco-produits d'entretien, du papier recyclé et des encres recyclables, des produits bio ...

Action

Quatre axes de travail sont proposés dans un premier temps dans ce domaine, à savoir :

- La réduction des consommations en eau et en énergies, ce qui passe par les gestes quotidiens de chacun, par la systématisation progressive de solutions techniques ad hoc et par l'adoption d'un système de calcul en «coût global» à 3/5 ans.

- La limitation des déchets et le tri sélectif à la source puis l'organisation de la mise en filière de recyclage/réemploi.
- L'adoption des éco-produits d'entretien dans la collectivité.
- L'utilisation exclusive de papier recyclé et d'encres recyclables pour les actes administratifs.

Cette action témoin nécessitera la mise en place d'un groupe de suivi proposant une mixité des agents, et la réalisation de campagne de communication.

Elle pourra être conduite en lien direct avec les Communes déjà engagées dans ce sens.

Résultats attendus

Mi 2007 : Avoir fixé les objectifs de réduction de la consommation en énergies, en eau,...

- **Protection de l'environnement** : ex. réduction de la consommation en énergies.
- **Cohésion sociale interne** : participation effective de toutes les catégories d'agents au projet.
- **Gouvernance** : échanges de pratiques inter services et avec les Communes ; information régulière des partenaires locaux des résultats obtenus.
- **Optimisation des moyens** : réduction de la facture «eau», limitation à moyen terme des coûts énergétiques.



Lutte contre
l'effet de serre

Solidarités et évolution
des modes de vie

Diversification
économique

Animation
du territoire

Mobilisation interne

Débat public

ACTION 21

Baromètre des ressources et des engagements en développement durable

○ Finalité

Réaliser, avec les acteurs locaux, une évaluation régulière des engagements de l'Agenda 21 et la diffusion d'une culture de l'évaluation au regard du développement durable.

○ Objectifs

- Avec les partenaires : construire le référentiel des ressources locales, produire un état des lieux, et organiser le suivi partenarial des engagements pris dans l'Agenda 21 de Nantes Métropole.
- Favoriser une culture commune de l'évaluation et des exigences particulières de l'évaluation au regard du développement durable.
- Expérimenter ensemble la mise en place de l'évaluation durable.

et si l'expérience est concluante :

- Organiser la diffusion de la méthode et des outils vers le plus grand nombre et pour le suivi du Projet de Territoire.

○ Contexte

Ce dispositif, porté par le Conseil de développement, doit permettre d'assurer l'évaluation et le suivi des engagements pris dans le cadre de l'Agenda 21, et d'identifier les ressources (sociales, humaines, financières, naturelles,...) du territoire.

Dans un deuxième temps, c'est à l'ensemble des politiques communautaires que le suivi des engagements pourra s'appliquer.

Pour assurer un bon fonctionnement, ce dispositif doit se doter d'une méthode, d'outils et d'indicateurs pour évaluer les avancées de chaque action témoin.

○ Action

L'Agenda 21 de Nantes Métropole donne l'opportunité de se doter de deux types de supports :

- Une méthode et des outils pour évaluer chaque action témoin au regard du développement durable.
- Quelques indicateurs d'agglomération, destinés à suivre les avancées dans le sens du développement durable.

Une fois la méthode et les outils adoptés pour chaque action témoin, il s'agit de :

- Diffuser les pratiques d'évaluation via le réseau intercommunal Agenda 21, le Conseil de Développement, le Projet de management pour le développement durable, les formations organisées localement, ...
- Echanger sur les pratiques d'évaluation avec d'autres territoires.
- Intégrer la méthode et les outils dans le suivi du Projet de Territoire.

○ Résultats attendus

Fin 2006 : organisation de l'outil sur les aspects «ressources» et «engagements» pris dans le cadre de l'Agenda 21 de Nantes Métropole ; définition des indicateurs de suivi de tous les chantiers de l'Agenda 21.

Fin 2007 : test grandeur nature du suivi des engagements ; réalisation d'un premier état des lieux des ressources.

- **Gouvernance** : transparence de l'Agenda 21, constitution d'une culture partagée de l'évaluation à l'échelle de l'agglomération.
- **Cohésion sociale, environnement et économie plurielle** : meilleure connaissance des ressources ; veille partagée pour les préserver, voire les développer ; création de nouveaux types d'indicateurs, permettant de vérifier simultanément les plus-values dans ces 3 dimensions.